Province de Québec
Municipalité du canton d'Amherst
MRC des Laurentides

À une séance extraordinaire du conseil de la municipalité du canton d'Amherst tenue le 3e jour du mois de juillet 2008, à laquelle sont présents le maire M. Bernard Lapointe et les conseillers :

Gaston Beaulieu	Daniel Lampron
Ronald Robitaille	Luce Lavigne
Louis Turmel	Yves Duval

Tous formant quorum sous la présidence du maire.

M. Bernard Davidson, secrétaire-trésorier et directeur général et Mme Hélène Dion, secrétaire-trésorière adjointe et dga sont aussi présents.

Je, soussigné, certifie sous mon serment d'office que les membres du conseil ont été avisés de la tenue de cette séance conformément à la loi.

_____
Bernard Davidson, sec.-très./dg

ORDRE DU JOUR

Assemblée extraordinaire du 3 juillet 2008

1- Résolution pour engagement d'un urbaniste.

2- Avis de motion règlement d'emprunt de 60 000 $ pour construction du garage municipal.

3- Internet haute vitesse.

4- Abri à bateau dans la bande riveraine.

ENGAGEMENT D'UN URBANISTE ET INSPECTEUR EN ENVIRONNEMENT

Proposé par M. le conseiller Ronald Robitaille

Que M. Jocelyn Campeau soit engagé pour occuper le poste d'urbaniste et d'inspecteur en environnement à temps plein. Le salaire annuel alloué est de 45 000 $ pour une semaine de travail de 35 heures. Le poste deviendra permanent après une période de probation réussie de trois mois. M. Campeau entrera en fonction au début du mois d'août 2008. Le directeur général, M. Bernard Davidson, est mandaté pour négocier les autres conditions du contrat de travail.

Adoptée à l'unanimité.

AVIS DE MOTION, RÈGLEMENT D'EMPRUNT DE 60 000 $ POUR LA CONSTRUCTION D'UN GARAGE MUNICIPAL

Monsieur le conseiller Yves Duval donne avis de motion de la présentation lors d'une séance subséquente d'un règlement d'emprunt de 60 000 $ pour acquitter en partie les coûts prévus pour compléter la construction du garage municipal.

AUTORISATION DE DÉBOURSÉS D'UNE PARTIE DES COÛTS DE CONSTRUCTION DU GARAGE MUNICIPAL

Considérant que les dépenses présentement engagées pour la construction du garage municipal dépassent le montant autorisé au règlement d'emprunt 430-07 ;

Considérant qu'un second règlement d'emprunt sera adopté incessamment pour compléter la construction du garage ;

Proposé par M. le conseiller Gaston Beaulieu

Que la partie des dépenses déjà engagées qui excèdent l'emprunt de 350 000 $ soit acquittée au moyen du surplus accumulé.

Adoptée à l'unanimité.

INTERNET HAUTE VITESSE, MANDAT AU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Proposé par M. le conseiller Gaston Beaulieu

Que le directeur général, M. Bernard Davidson, soit mandaté pour étudier les diverses possibilités et présenter au Conseil, lors de la prochaine séance régulière, la meilleure solution d'accès à Internet haute vitesse.

Adoptée à l'unanimité.

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Proposé par Mme la conseillère Luce Lavigne

Que la séance extraordinaire soit levée.

Adoptée à l'unanimité.

_____
Bernard Davidson, sec.-très./dg

_____
Hélène Dion, sec.-trésorière adj. /dga